

Compte rendu de séance

Séance du 9 Décembre 2021

L'an 2021 et le 9 Décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu inhabituel de ses séances, Salle polyvalente de TRONSANGES sous la présidence de RONDAT Philippe, Maire

Présents : M. RONDAT Philippe, Maire, Mmes : BONNEAU Laure, MARNIER Mounia, TIRREAU Denise, MM : CAZIOT David, LACORNE Frédéric, MAGNET Alexandre, PERRET Pascal, POMMIER Philippe

Excusées : GOUT Josiane, donne pouvoir à Philippe RONDAT
MENARD Sandrine, donne pouvoir à Mounia MARNIER

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 11
- Présents : 9

Date de la convocation : 02/12/2021

Date d'affichage : 02/12/2021

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture de COSNE COURS SUR LOIRE
le : 13/12/2021

et publication ou notification
du : 13/12/2021

A été nommé(e) secrétaire : MARNIER Mounia

SOMMAIRE

- Mutation d'une licence IV :
ANNULE et REMPLACE la délibération n°2021_16 - 2021_31
- Mise en place de la nouvelle instruction budgétaire :
la M57 "simplifiée" - 2021_32
- Dotation Cantonale d'Equipement 2021 (DCE) - 2021_33

Approbation du dernier compte rendu

Après lecture de ce dernier, le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 19 octobre 2021.

Mutation d'une licence IV - ANNULE et REMPLACE la délibération n°2021 16

Suite à un courrier de la direction de la réglementation et des collectivités locales de la Préfecture de la Nièvre, il nous a été mentionnée ce qui suit :

Une mutation de licence IV, suite à décès, doit être déclarée dans le mois suivant le décès de l'exploitant. Madame VACHER, fille du défunt a fait les démarches auprès de la commune de Tronsanges en juin 2021, soit plusieurs mois après le décès de l'ancien exploitant. Néanmoins, les services de la police administrative du ministère de l'intérieur indiquent qu'elle sera périmée en mars 2022 faute d'exploitation. Ces services confirment qu'à ce jour elle peut faire l'objet d'une mutation.

Au vu de ces contradictions dans les textes, le Conseil Municipal se voit contraint d'accepter la nouvelle demande d'Aurélien VACHER, fille du défunt Jacky VACHER.

Le Conseil Municipal n'approuve pas ce retour de courrier à l'encontre d'une décision municipale.

Mise en place de la nouvelle instruction budgétaire : la M57 « simplifiée »

Suite à une rencontre avec la Direction des Finances Publiques de Nevers, nous avons émis le souhait de mettre en place la nomenclature M57 dès le 1^{er} janvier 2022, en remplacement de la M14.

Le référentiel M57 « simplifiée » est destiné aux collectivités de moins de 3 500 habitants et après avis favorable du Trésorier, Monsieur le Maire demande l'avis des membres du Conseil Municipal.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Dotation cantonale d'équipement (DCE)

Le Conseil Départemental attribue à la commune de Tronsanges une Dotation Cantonale d'Équipement pour l'année 2021 d'un montant de 4 768 €. Cette somme sera attribuée aux travaux de voirie réalisés rue de la cour Blaud.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Convention de partenariat avec le crédit agricole centre loire patrimoine (CLP)

La commission Centre Loire Patrimoine s'est réunie le 28 octobre 2021 et nous accorde une dotation de 3000 € pour la restauration des décors du chœur de l'Eglise Saint Abdon. Pour en bénéficier, il convient de signer la convention de partenariat.

Cette convention ne donne pas lieu à délibération.

David Caziot sera le référent du suivi de cette convention.

Questions diverses

- Le repas de aînés est annulé pour raison de crise sanitaire.
- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le règlement du cimetière est rédigé et qu'il sera mis sur le site Internet de Tronsanges.
- Achat de 10 chaises réglables pour l'école de Tronsanges :

Séance levée à: 20:15

En mairie, le 10/12/2021

Le Maire
Philippe RONDAT



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de TRONSANGES' at the top and '58 NIEVRE' at the bottom, with a central emblem. The signature is written over the stamp and extends to the left.